



## Conclusion sanitaire



L'eau distribuée a présenté ponctuellement un dépassement de limites de qualité bactériologique ayant justifié une restriction d'usage temporaire en octobre 2022. La présence d'une turbidité élevée au mois de mars 2022 a également justifié une restriction d'usage temporaire. Sur le plan physico-chimique, elle est satisfaisante au vu des paramètres analysés.



### Origine et protection de la ressource

Origine de l'eau : **souterraine**.  
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Procédure terminée**



### Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la consommer.

#### Vigilance sécheresse :



**Éviter** de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de **lavage à plein**



Installer des équipements **économiques en eau**



**Respecter les restrictions** sur le remplissage des piscines

Adoptez les gestes du quotidien pour économiser l'eau et respectez les consignes d'usage des autorités locales en situation de sécheresse.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr) ou auprès de la Délégation Départementale de l'Herault de l'ARS.



### Principaux paramètres mesurés

### Détails des résultats

#### Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
**Eau présentant une non conformité bactériologique ponctuelle.**

Nombre de contrôles : 13  
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 1

#### Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.  
**Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.**

Concentration moyenne : 2,9 mg/L  
Concentration maximale : 3,5 mg/L

#### Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.  
**Pas de dépassement de la norme sur la période.**

Somme maximale des concentrations en pesticides : <0,01 µg/L

#### Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Élément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.  
**La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la norme.**

Concentration moyenne : 21 µg/L  
Concentration maximale : 21 µg/L

#### Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).  
**Eau très dure. Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur...) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.**

Concentration moyenne : 30,5 °f  
Concentration maximale : 31,2 °f